

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations



Rapport d'évaluation

Master Langues étrangères appliquées

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) proposé par l'Université Rennes 2 est une formation trilingue (voire quadrilingue) et pluridisciplinaire intégrant des enseignements de langues de spécialité et de matières d'application ainsi qu'un ensemble de projets et de stages.

La formation est déclinée en trois spécialités : *Management et marketing international* (MMI), *Commerce international* (CI) et *Métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimédia* (MTLC2M). Si l'anglais est obligatoire dans tous les cas, les combinaisons linguistiques possibles varient selon les spécialités. La spécialité MMI est ouverte aux étudiants maîtrisant l'anglais et l'allemand ou l'espagnol ou l'italien ou le portugais ou le russe. La spécialité CI comporte deux parcours : *Pays de l'Europe centrale et orientale* (PECO) ouvert aux étudiants maîtrisant l'anglais et l'allemand ou le russe et *Amérique latine et Péninsule ibérique* (ALPI) accessible aux étudiants maîtrisant l'anglais, l'espagnol ou le portugais. La spécialité MTLC2M propose, au semestre 4, deux parcours (*Traduction-localisation* et *Rédaction-communication*) avec les couples linguistiques anglais/allemand ou anglais/espagnol ou anglais/italien.

Le cursus d'études, structuré en quatre semestres correspondant chacun à 30 crédits ECTS, fait une large place aux stages, en France et/ou à l'étranger, avec, pour les trois spécialités, un premier stage de 2 à 4 mois en fin de master 1 (M1) et, en master 2 (M2), un stage de fin d'études de 4 à 6 mois. Pour les étudiants inscrits dans la spécialité ALPI, la totalité du quatrième semestre a lieu dans une université de langue espagnole ou portugaise située dans les aires géographiques concernées.

Les objectifs professionnels de la formation sont en cohérence avec les intitulés de chaque spécialité et relèvent, globalement, dans une multitude de secteurs, des activités à l'international des entreprises et des organismes publics et privés.

308 étudiants (219 en M1 et 89 en M2) étaient inscrits dans la mention, toutes spécialités confondues, en 2014-2015.

Synthèse de l'évaluation

La formation est clairement positionnée sur la carte régionale et nationale des masters LEA avec des thématiques bien pensées et souvent uniques. Les objectifs disciplinaires et professionnels affichés sont explicités et en cohérence avec la dénomination de chaque spécialité. Les trois spécialités sont bien ancrées dans leur environnement socioprofessionnel avec des partenariats pédagogiques et technologiques souvent formalisés. La richesse de l'adossé à la recherche, reflétant la pluridisciplinarité inhérente à la mention, favorise l'articulation formation/recherche dans un master à visée clairement professionnalisante.

La composition de l'équipe pédagogique de la mention est conforme aux objectifs de pluridisciplinarité et de professionnalisation visés avec, en MMI et CI, une mutualisation intégrale des enseignements en M1 et partielle en M2. On constate cependant un certain déséquilibre entre l'équipe pédagogique des spécialités MMI/CI et celle de la spécialité MTLC2M qui concentre 4 des 5 PAST et 10 des 12 intervenants professionnels mentionnés.

La place, centrale, faite à la professionnalisation explique, en grande partie, la très bonne employabilité des diplômés et, *a contrario*, le taux extrêmement faible de poursuite d'études. Les ateliers d'insertion professionnelle, en

partenariat avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information et d'Orientation-Insertion Professionnelle) et l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), permettent aux étudiants d'approfondir leur projet professionnel et de se préparer aux entretiens de recrutement. La très large place faite aux projets et aux stages, d'une durée maximale totale de neuf mois, conforte l'ancrage de la formation dans son environnement socioprofessionnel avec, aussi, des projets tuteurés et des stages internes avec des chefs de projets étudiants, favorisant ainsi une démarche proactive.

Si les stages à l'étranger sont conseillés, ils ne représentaient en 2014-2015 qu'un tiers des stages de M1 et seulement 10 % des stages de M2 pour les spécialités MMI et CI affichant des ratios relativement élevés. Le bilan en termes de mobilité internationale sortante est relativement disparate dans la mesure où les étudiants inscrits en M2/ALPI sont les seuls à être tous concernés avec le quatrième semestre qui doit obligatoirement se dérouler dans une université de la zone hispanophone ou lusophone. Pour la spécialité CI, on dénombre la présence de nombreux étudiants étrangers au sein du parcours PECO (la moitié en M1 et les 2/3 en M2) et une présence très diversifiée, mais non chiffrée, dans le parcours ALPI. Les trois spécialités sont inégalement parties prenantes dans des programmes de mobilité enseignante dont certains à l'échelle européenne.

Après une augmentation de plus de 33 % entre 2008 et 2010 en MMI, les effectifs en M1 et M2 sont plutôt stables dans les trois spécialités depuis 2011-2012, la sélection entre M1 et M2 produisant des chiffres très en décalage, voire en total décalage, entre les deux niveaux surtout en MMI où l'on passe de 110 étudiants en M1 à 23 en M2 avec des possibilités de réorientations très limitées, voire inexistantes, dans les autres spécialités. Avec des mises à niveau uniquement en MTLC2M, les taux de réussite moyens à l'issue du M2 vont de 60 % en CI à 90 %/100 % pour les deux autres spécialités.

Les trois spécialités fonctionnent de façon autonome et très disparate, sans conseil de perfectionnement pour la mention mais dans les spécialités MMI et MTLC2M, la spécialité CI ne s'étant pas encore dotée d'une telle instance. La composition de ce conseil est, pour MMI, liée aux questions traitées et donc fluctuante alors que, pour MTLC2M, cette instance apparaît plutôt pléthorique avec une participation de l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et de représentants des entreprises et organismes partenaires. Dans les deux cas, les conseils de perfectionnement sont des instruments d'amélioration continue de la formation à partir des retours des différents dispositifs d'évaluation utilisés par les spécialités pour leur permettre d'avoir une vision approfondie de la formation et de sa cohérence.

Point forts :

- Offre de formation diversifiée, attractive et clairement positionnée avec une spécialité généraliste, une deuxième liée à des aires géographiques et une troisième définie en termes de métiers.
- Ancrage affirmé dans l'environnement socioprofessionnel avec des partenariats multiples, variété et richesse des dispositifs professionnalisants (projets, stages internes et externes).
- Articulation formation/recherche probante avec implication des étudiants dans les activités des équipes de recherche d'adossement.
- Excellent taux d'insertion professionnelle dans des secteurs et des métiers correspondant globalement aux objectifs affichés.
- Forte présence d'étudiants internationaux (en particulier dans le parcours PECO).

Points faibles :

- Taux de réussite variant fortement en fonction des spécialités.
- Mises à niveau et aides à la réussite limitées à la spécialité MTLC2M, peu de possibilités de réorientations entre spécialités.
- Effectifs totalement déséquilibrés entre M1 et M2 de la spécialité MMI, avec des capacités d'accueil comparativement très réduites en M2.
- Proportion relativement faible d'étudiants de M2 effectuant leur stage de fin d'études à l'étranger.
- Manque manifeste d'harmonisation entre les spécialités et/ou parcours pour la plupart des indicateurs analysés.

Recommandations et conclusion :

Le master LEA de l'Université Rennes 2 est une formation solide avec, pour chaque spécialité, des objectifs clairement affichés en phase avec les besoins du monde professionnel.

L'équipe pédagogique, avec un seul PR et la quasi-totalité des PAST et des intervenants professionnels absorbés par la spécialité MTLC2M, doit pouvoir être rééquilibrée.

Une plus large place doit être faite à la mobilité étudiante sortante et l'ouverture à la formation continue doit être effective afin de diversifier les publics accueillis.

L'équipe pédagogique de la mention doit engager une réflexion sur les disparités dans les taux de réussite entre spécialités, sur l'élargissement des dispositifs de mises à niveau et d'aide à la réussite et sur la gestion des effectifs en MMI.

Les compétences du conseil de perfectionnement aujourd'hui opérationnel pour la spécialité MMI doivent pouvoir être étendues à la spécialité CI avec laquelle MMI est intégralement mutualisé en M1 et partiellement en M2.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation regroupe trois spécialités dont les objectifs en termes de compétences, de connaissances et de champs professionnels visés sont clairement affichés dans les fiches RNCP.</p> <p>La structure, en grande partie commune aux trois spécialités, qui accordent, en M1 et M2, une large place aux projets et aux stages, est parfaitement lisible.</p> <p><i>Management et marketing international (MMI)</i>, spécialité plutôt généraliste, vise les métiers du marketing, de la communication et de l'export.</p> <p><i>Commerce international (CI)</i>, avec le parcours PECO (<i>Pays de l'Europe centrale et orientale</i>) pour les étudiants germanistes et russisants et le parcours ALPI (<i>Amérique latine/Péninsule ibérique</i>) pour les étudiants hispanistes et lusitanistes, vise les métiers de l'export et des achats internationaux.</p> <p><i>Métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimédia (MTLC2M)</i> propose au semestre 4 les parcours <i>Traduction-localisation</i> et <i>Rédaction communication</i> correspondant à des champs professionnels spécifiques.</p> <p>MMI et CI sont intégralement mutualisées en M1 et partiellement en M2 avec tronc commun PECO/ ALPI. Il existe un tronc commun, au semestre 4, entre les deux parcours de MTLC2M.</p> <p>Il n'y a aucune mutualisation entre MI/CI et MTLC2M et peu de possibilités de réorientation en dehors de celles, limitées, entre MMI et CI.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les orientations choisies permettent à chaque spécialité de se démarquer des autres formations LEA dans les IAE (Institut d'administration des entreprises) et les écoles de commerce et de se positionner dans son environnement universitaire, régional et national.</p> <p>MMI se démarque d'autres formations de même niveau en combinant marketing et management international alors que CI, sans réel équivalent dans le paysage universitaire français, se différencie d'autres formations LEA en ciblant deux aires géographiques spécifiques. MTLC2M se positionne à la fois dans le cadre de l'AFFMUT (Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction) regroupant 18 formations se définissant en termes de spécificité et de complémentarité et dans le paysage universitaire européen en étant l'un des 64 masters labellisés (<i>European Master's in Translation</i>).</p>

	<p>L'environnement recherche, avec pour l'Université Rennes 2, quatre équipes d'accueil (EA) et deux unités mixtes de recherche (UMR), et pour l'Université de Rennes 1, trois UMR auxquelles s'ajoute le soutien scientifique de l'Institut des Amériques, est clairement interdisciplinaire et en cohérence avec les thématiques de chaque spécialité. Outre les équipes d'accueil de l'Université Rennes 2, MLTC2M bénéficie, pour l'informatique et les mathématiques, de l'appui scientifique des UMR de l'Université de Rennes 1.</p> <p>La mention est bien intégrée dans son environnement socioprofessionnel (partenariats pédagogiques et technologiques, conférences de professionnels et journées d'études). La liste des organismes et des entreprises avec lesquels la mention entretient des liens, très souvent formalisés, atteste de la solidité de cet ancrage.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique, étoffée, regroupe 36 enseignants et enseignants-chercheurs relevant de l'établissement et assurant 62 % des cours, 5 PAST (14 % des cours), 3 enseignants relevant d'un autre établissement (9 % des cours) et 12 intervenants professionnels (15 % des cours). Cette équipe pédagogique, très diversifiée, contribue à assurer un fort degré d'interdisciplinarité et de professionnalisation en phase avec les objectifs affichés. Les enseignants de l'établissement relèvent, pour 80 % d'entre eux, de l'UFR Langues (11^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} sections CNU) et de l'UFR Sciences sociales (5^{ème}, 6^{ème} et 27^{ème} sections CNU). Les heures de langues représentent 84 % des heures assurées par les enseignants de l'établissement. L'équipe pédagogique ne comporte qu'un seul PR (14^{ème} section CNU) intervenant seulement à hauteur de 60 heures en M1 MMI/CI.</p> <p>La répartition entre spécialités est relativement inégale. Si les spécialités MMI et CI regroupent 55 % de l'équipe pédagogique de la mention contre 45 % pour MTLC2M, cette dernière comprend 4 des 5 PAST de la mention et 10 des 12 intervenants professionnels. Les compétences des intervenants professionnels sont, dans les deux spécialités, en parfaite cohérence avec les objectifs scientifiques, disciplinaires et professionnels. On y retrouve aussi des intervenants extérieurs issus de la formation.</p> <p>La mention, dont le pilotage est intégré dans celui du département LEA, est placée sous la responsabilité de la directrice-adjointe de celui-ci avec, pour chaque spécialité, un responsable coordonnant les deux années et des responsables par parcours (ALPI et PECO pour MMI/CI) et par année pour MTLC2M.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs en M1 et M2 sont, avec quelques fluctuations mineures, plutôt stables, de 2011-2012 à 2014-2015, dans les trois spécialités avec, pour 2014-2015, un total de 219 inscrits en M1 et de 89 inscrits en M2 (216 en M1 et 92 en M2 en 2013-2014).</p> <p>La situation par spécialité est plutôt déséquilibrée. En 2014-2015, on constate 46 inscrits en M1 et 45 en M2 pour la spécialité CI, 63 en M1 et 21 en M2 en MTLC2M et 110 en M1 et 23 en M2 pour MMI, ce qui, avec 73,6 % des étudiants inscrits en MMI ayant validé leur M1, ne peut que poser de sérieux problèmes de gestion des effectifs pour cette dernière spécialité.</p> <p>Le taux de réussite médian à l'issue du M2 calculé à partir des données de l'OPEIP (Observatoire des Parcours et de l'Insertion Professionnelle) se situe aux alentours de 80 % pour les trois années universitaires enquêtées (de 2011-2012 à 2013-2014), avec des écarts relativement importants entre spécialités (de 60 % en CI à 90/100 % pour MMI et MTLC2M)</p> <p>Aucun diplômé de M2 n'a poursuivi ses études en doctorat et le taux d'insertion professionnelle, tout à fait convenable, est, pour l'ensemble de la mention, de l'ordre de 90 % dans des secteurs et sur des profils de postes correspondant majoritairement aux champs professionnels visés par les trois spécialités avec, selon les années et les spécialités, des variations de 80 à 100 %.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>A la pluridisciplinarité de la formation correspond la richesse de son adossement à la recherche avec des équipes pédagogiques dynamiques rattachées à une dizaine d'unités (EA et UMR) relevant des universités de Rennes 1 et 2 et explorant des thématiques propres, souvent avec des partenariats internationaux, mais sans véritable interaction entre spécialités.</p> <p>L'articulation formation/recherche est présente et efficacement structurée avec participation des étudiants aux activités des équipes de recherche. Le mémoire professionnel remis à l'issue du stage de M2 est conçu comme un travail de recherche avec problématisation et réflexion théorique.</p> <p>Le Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (CIAPHS-EA 2241), auquel MMI est adossé, projette d'ouvrir des séminaires de l'axe thématique « Langage et Société » aux étudiants de M2.</p> <p>L'équipe de recherche Interlangues : Mémoires, Identités, Territoires (ERIMIT-EA 4327), à laquelle ALPI est adossé, organise des conférences hebdomadaires pour les étudiants. dont certains sont accueillis en stage par l'Institut des Amériques. La création, au sein de l'ERIMIT, de l'axe « Langues Etrangères Appliquées aux relations internationales : Europe Amérique Latine » est une avancée importante pour la recherche en LEA.</p> <p>Les étudiants inscrits en M2/MTLC2M ont, en 2014-2015, été accueillis comme stagiaires par le LIDILE (EA 3874-Analyse, ingénierie, didactique des langues et langages spécialisés) et associés aux travaux de l'axe TRASILT (Traduction spécialisée, ingénierie linguistique et terminologie) autour de projets de traduction pour le compte des Nations-Unies.</p> <p>PECO et ALPI sont engagés dans des activités de recherche avec des universités roumaines et sud-américaines (particulièrement au Brésil).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est solidement et lisiblement structurée en termes de professionnalisation avec, à chaque semestre, deux ou trois UE de spécialisation dont les objectifs sont corrélés avec les compétences et les capacités évaluées.</p> <p>La professionnalisation est soutenue par une politique active de stages et de projets et par la composition des équipes pédagogiques.</p> <p>Les ateliers d'insertion professionnelle, en partenariat avec le SUIO-IP et l'APEC, permettent aux étudiants de M2 d'approfondir leur projet professionnel et de préparer leurs futurs entretiens de recrutement.</p> <p>Les fiches RNCP sont particulièrement bien renseignées avec une identification très précise des compétences et des capacités évaluées et des champs professionnels visés avec description des types d'emplois possibles.</p> <p>Chaque spécialité annonce, au troisième semestre, des conférences données par les professionnels des secteurs concernés.</p> <p>Les ateliers d'insertion professionnelle comprennent des simulations d'entretiens d'embauche.</p> <p>Si le dispositif « Résonances », qui est un réseau social créé par l'établissement, vise à optimiser l'insertion professionnelle en facilitant l'interaction entre étudiants, enseignants et professionnels, rien ne permet d'en apprécier son mode de fonctionnement ni son efficacité.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation fait une très large place aux stages obligatoires en M1 (deux à quatre mois pour MMI et CI, trois mois minimum pour MTLC2M) et en M2 (quatre à six mois pour MMI et CI, six mois pour MTLC2M). En M1, il existe une rédaction d'un rapport de stage et, en M2, une rédaction d'un mémoire de stage « problématisé » avec, pour les deux, soutenance devant un jury (et l'ensemble de la promotion en MTLC2M). La logistique, relativement centralisée, est celle du SUIO (mise à disposition de fichiers, soutiens financiers) incluant la participation des associations étudiantes LEA et des enseignants-tuteurs assurant le suivi des stages.</p> <p>Les stages à l'étranger, conseillés, ne représentaient qu'un tiers des 188 stages effectués en M1 en 2013-2014 et 10 % de ceux de M2. Les stages effectués en PECO sont obligatoirement en lien avec l'aire géographique</p>

	<p>concernée. Le stage en entreprise de M2/ALPI vient après le semestre d'études dans une université étrangère et n'est pas, de ce fait, intégré au semestre 4 comme c'est le cas pour les autres spécialités et/ou parcours.</p> <p>Les spécialités MMI et CI comportent des projets tuteurés, guère lisibles dans le tableau des UE, valorisant une démarche proactive des étudiants.</p> <p>En MTCL2M, les stages internes semestriels sont menés par des chefs de projets étudiants. Les étudiants participent à des sessions d'une semaine de traduction technique (Tradutech) et sont impliqués dans un projet de traduction européen.</p> <p>La transcription, en ECTS, des projets et stages internes et externes est globalement peu lisible dans les tableaux des UE pour CI et MTLC2M.</p>
Place de l'international	<p>Bien que la formation affiche une cinquantaine d'établissements partenaires, les étudiants du M2/ALPI, qui effectuent leur semestre 4 dans une université de l'aire hispanophone ou lusophone, sont les seuls à être tous concernés par des échanges universitaires, tributaires, pour ce parcours, des capacités d'accueil à l'étranger (17 étudiants inscrits en 2014-2015).</p> <p>33 % des étudiants de M1, toutes spécialités confondues, ont effectué leur stage à l'étranger contre moins de 10 % pour ceux de M2 avec des pourcentages plus élevés en MMI et CI.</p> <p>Les étudiants originaires, entre autres, de Russie et d'Ukraine représentent la moitié des effectifs de M1 PECO et les deux tiers du M2. Le ratio d'étudiants étrangers en MTLC2M est évalué à 10 %. Une forte présence d'étudiants étrangers est mentionnée, sans précision, en MMI et en ALPI (en cours de négociation avec l'Université de Porto Rico pour la création d'un double diplôme).</p> <p>Les trois spécialités sont partie prenante dans des programmes de mobilité enseignante liés, pour MLTC2M, à des programmes européens.</p> <p>La politique de langues vivantes de la formation est cohérente avec les orientations des spécialités. Les étudiants inscrits en ALPI ont, en LV3 obligatoire, en fonction de leur combinaison linguistique initiale, le choix entre espagnol et portugais et pour PECO entre russe ou polonais. Il n'y a pas de LV3 pour MMI ni pour MTLC2M.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il y a accès de droit en M1 pour les étudiants titulaires d'une licence LEA et commission pédagogique pour les étudiants titulaires d'un autre diplôme sous réserve de satisfaire aux exigences linguistiques de la spécialité postulée.</p> <p>L'accès en M2 est sélectif avec des admissions prononcées par une commission mixte (enseignants-chercheurs linguistes et en sciences sociales) prenant en compte le niveau en langues et en matières d'application, la pertinence des stages, des expériences professionnelles et du projet professionnel. Les candidats ne sont pas systématiquement auditionnés mais un test de traduction est imposé en MTLC2M aux candidats extérieurs.</p> <p>Des mises à niveau techniques et méthodologies sont prévues en MLTC2M pour les étudiants extérieurs ainsi que des stages entre M1 et M2 et des missions professionnelles ponctuelles pour enrichir le dossier des étudiants.</p> <p>Même si les mutualisations entre MMI et CI sont censées faciliter les réorientations, celles-ci sont limitées. Les étudiants, germanistes ou russisants, ayant validé un M1/MMI, peuvent être admis en M2 PECO (fortement contingenté avec 12 inscrits en 2014-2015) et ceux issus du M1/ALPI peuvent intégrer la spécialité <i>Les Amériques</i> du master LLCER. Les titulaires du M1 MLTC2M, non admis en M2, peuvent postuler à un autre M2 en traduction. La situation est particulièrement contrainte en MMI (110 inscrits en M1 en 2014-2015 et 23 en M2) et plus « confortable » en CI même si les effectifs en M2/ALPI sont contingentés.</p> <p>50 % des étudiants recrutés en M1/PECO sont d'origine étrangère alors que le recrutement en M1/ALPI est au 2/3 endogène. La majorité des étudiants de M2/PECO sont issus du M1 de ce même parcours.</p>

	<p>L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier, en ce qui concerne les candidatures extérieures, l'attractivité revendiquée par la formation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation, dispensée essentiellement en présentiel, n'est ouverte ni à l'alternance ni à l'apprentissage. Des dispenses d'assiduité ne sont accordées qu'en M1 et des dispositions sont prises en M1 et M2 pour les étudiants en situation de handicap.</p> <p>L'ouverture à la formation continue, mise en avant uniquement en MMI avec énumération des profils de stagiaires recherchés et validation d'acquis possible, n'est à aucun moment corroborée par le moindre indicateur.</p> <p>Très peu de dossiers de VAE (validation des acquis de l'expérience) ont été examinés dans le cadre de la formation, ce qui est étonnant au vu des caractéristiques de la formation.</p> <p>L'utilisation du numérique va bien au-delà du simple support logistique assuré par les plateformes Coursus et Moodle. Les étudiants des trois spécialités sont appelés à utiliser et maîtriser un ensemble de logiciels spécifiques, intégrés dans les enseignements, en totale cohérence avec les objectifs professionnels affichés et les exigences évolutives des métiers visés : logiciels d'analyse de données statistiques et d'infographie pour les spécialités MMI et CI, et pour la spécialité MLTC2M, qui dispose de trois salles informatiques dédiées, outils de traduction assistée par ordinateur (TAO), de traduction automatique, de linguistique de corpus, de gestion terminologique ou documentaire.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le détail des modalités de contrôle continu annoncées n'étant pas joint au dossier, il est difficile d'en apprécier pleinement la pertinence. La formation utilise un ensemble de dispositifs, écrits et oraux, combinant contrôle continu et examens terminaux complétés, sans plus de précision, par une évaluation de l'investissement des étudiants dans les projets et stages internes.</p> <p>Les règles de compensation (intra-UE et inter-UE) sont elles aussi classiques : les semestres ne sont pas compensables et le diplôme n'est validé qu'après soutenance du rapport de stage prévu au quatrième semestre.</p> <p>Les jurys, semestriels et annuels, sont constitués par spécialité et/ou par parcours en M1 et en M2. Ils sont composés d'enseignants-chercheurs relevant de l'établissement et d'intervenants professionnels choisis selon des critères qui ne sont pas précisés.</p> <p>Les règles de délivrance des ECTS correspondant aux stages sont peu lisibles. Il semblerait que les stages, autres que ceux effectués en S4, ne donnent pas lieu à la délivrance d'ECTS.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Ce point est traité brièvement, les spécialités MMI et CI renvoyant simplement à la mise à disposition des étudiants d'un livret rassemblant l'ensemble des informations utiles dont l'annuaire des anciens étudiants. La spécialité MLTC2M mentionne, sans plus de précision, la délivrance aux étudiants de certificats de nature professionnelle attestant la participation à des sessions de traduction collaborative et la conformité à la norme européenne de qualité des services en traduction. L'existence d'un portefeuille de compétences n'est pas mentionnée.</p> <p>Si le supplément au diplôme, fourni pour la seule spécialité MLTC2M, donne une quantité d'informations très limitée, les fiches RNCP, renseignées par spécialité et par parcours, permettent d'avoir une bien meilleure vision des compétences évaluées ainsi que des compétences transversales visées (gestion de plans d'action, conduite de projets, traitement de l'information, communication écrite et orale multilingue).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les résultats des enquêtes menées auprès des diplômés de trois promotions (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013) par l'OPEIP (Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle) sont donnés pour la mention et pour chaque spécialité. Avec un taux de réponse de l'ordre de 75 %, on peut considérer que les indicateurs sont fiables.</p>

	<p>Si ce point, traité brièvement, ne fait l'objet d'aucune analyse, les données de l'OPEIP mettent en évidence un très bon taux d'insertion professionnelle et, pour chaque spécialité et en particulier pour MLTC2M, une adéquation satisfaisante entre les emplois visés et ceux effectivement occupés. Il aurait été utile de pouvoir mieux appréhender les évolutions éventuelles du marché de l'emploi.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la mention mais seulement en MMI et MTLC2M.</p> <p>Le conseil de perfectionnement, créé récemment en MMI, n'est opérationnel qu'en M2 avec extension prévue au M1. Il complète le travail d'évaluation mené par différentes commissions à partir des questionnaires renseignés par les étudiants. La composition de cette instance, liée aux questions traitées, est relativement fluctuante.</p> <p>Le conseil de perfectionnement de la spécialité MTLC2M, ouvert à l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique (enseignants, enseignants-chercheurs, PAST, professionnels) auxquels s'ajoutent les représentants des entreprises et/ou organismes privés partenaires, manque singulièrement de lisibilité. Il apparaît comme l'émanation du CFTR (Centre de Formation des Traducteurs localisateurs, Terminologues et Rédacteurs techniques) et a pour vocation de s'interroger sur les évolutions des métiers concernés, de les anticiper et de faire les propositions adéquates.</p> <p>L'absence d'un conseil de perfectionnement commun CI/MMI est d'autant plus surprenante que ces deux spécialités sont très fortement mutualisées.</p> <p>Les différents dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants (questionnaires anonymes, consultations des étudiants en réunions, commissions pédagogiques mixtes) utilisés par les trois spécialités leur permettent d'avoir une vision approfondie du fonctionnement de la formation et de sa cohérence, d'identifier des pistes d'amélioration et d'introduire les actions correctives nécessaires. Quelques exemples pertinents auraient été utiles.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Langues, littératures et cultures
Intitulé du diplôme	Langues Etrangères Appliquées

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none">• Concernant le taux de réussite "<i>réussite variant fortement en fonction des spécialités</i>" : Le taux de réussite est faussé par le fait que les étudiants en parcours ALPI doivent pour certains se réinscrire en M2 pour terminer leur stage (Calendrier universitaire hémisphère sud).• Concernant "<i>le manque manifeste d'harmonisation entre les spécialités et/ou parcours</i>" : Dans la nouvelle offre de formation 2017-2021, le département et les équipes pédagogiques, ont fait le choix de regrouper les spécialités des deux Mentions distinctes :<ul style="list-style-type: none">- les spécialités MMI et CI seront regroupées dans la mention Langues Etrangères Appliquées- La spécialité MTLC2M sera proposée sous la mention "Traduction et interprétation"

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2